

marches-securises.fr

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT**

**SYMADREM - Syndicat Mixte
Interrégional d'Aménagement
des Dignes du Delta du
Rhône et de la Mer (13)**
1182 chemin de Fourchon
VC 33
13200 Arles

**AVIS DE MARCHÉ
SERVICES****Organisme acheteur**

SYMADREM : Syndicat Mixte Interrégional d'Aménagement des Dignes du Delta du Rhône et de la Mer (13), Marianne ORTI, 1182 chemin de Fourchon VC 33, 13200 Arles, pays_ISO3166_FRA. Tel : +33 490499807. Fax : +33 490499817. E-mail : marianne.orti@symadrem.fr.

Adresse(s) internet

Adresse générale de l'organisme acheteur : <https://www.symadrem.fr/>
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché

Maîtrise d'oeuvre : démolition et reconstruction de locaux communaux à Port-Saint-Louis-du-Rhône lors du confortement des digues du Grand Rhône aval de Salin-de-Giraud et Port-Saint-Louis-du-Rhône.

Caractéristiques**Type de procédure :**

Procédure adaptée.

Caractéristiques principales :

Prestations de maîtrise d'oeuvre générale en phase études et travaux pour la démolition/reconstruction de 3 bâtiments communaux appartenant à la ville de Port Saint Louis du Rhône.

Des variantes seront prises en considération : Oui**Division en lots : Non****Durée du marché ou délai d'exécution**

Durée en mois : 14 (à compter de la date de notification du marché).

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Vendredi 17 avril 2026 - 10:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

Conditions relatives au marché**Cautionnement et garanties exigés**

Aucune retenue de garantie n'est exercée. Il n'est prévu aucune avance.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Le délai global de paiement des prestations est de 30 jours à compter de la réception de la facture, par mandat administratif.

Le prix est révisable.

La facturation en ligne sera utilisée via la plateforme chorus-pro.gouv.fr

Le financement est assuré par l'État à hauteur de 40%, la Région PACA 30% et autofinancement 30%.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

La forme du groupement pour la conclusion du marché n'est pas imposée. Cependant, quel que soit la formule du groupement, le mandataire est solidaire pour l'exécution des prestations de chacun des autres membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la SYMADREM.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.**Unité monétaire utilisée : Euro.****Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat****Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise (document à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Certificats de qualifications professionnelles (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public). La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).
- Formulaire DC4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOT12).
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Autre justificatif / Commentaire :

Autre justificatif :

Attestation d'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR).
Le pouvoir de la personne habilitée à engager la société
En cas de groupement habilitation du mandataire par les cotraitants.

Commentaire :

Le DC1 et DC2 peuvent être remplacés par le DUME (document unique de marché européen)

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par l'organisme acheteur

2026-08

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels

DCE disponible uniquement en version électronique, téléchargeable immédiatement et gratuitement à l'adresse électronique : <https://www.marches-securises.fr>. Aucun DCE papier ne sera fourni.

Conditions de remise des offres ou des candidatures

Transmission des plis par voie électronique via <https://www.marches-securises.fr>.
Toutes demandes de renseignement complémentaire doivent être posées via la plateforme «marchés sécurisés» dans l'onglet questions/réponses.
La signature de l'offre est réclamée a posteriori auprès du seul attributaire

Date d'envoi du présent avis

25 mars 2026